

Les obligations fixées par la Loi U&H (à droite) consistent uniquement à ajouter/modifier des éléments de sécurité inexistantes ou insuffisants, sans considération d'éventuels problèmes de fiabilité ou de limites de fonctionnalités d'autres composants.

D'autres travaux peuvent être pertinents et bénéfiques pour les utilisateurs, pour la préservation et la revalorisation du patrimoine, compte tenu de l'ancienneté des composants principaux et/ou des fonctionnalités existantes.

AMIANTE présent dans les portes palières

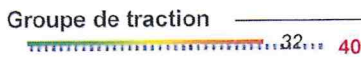
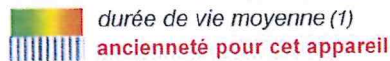
Fiabilité ▼

Risques liés à l'ancienneté :

- probabilité de dysfonctionnements accrue,
 - pannes imprévisibles : perturbations,
 - approvisionnement de pièces plus délicat : délais de remise en service allongés,
- => gênes pour les utilisateurs.

L'ancienneté a un impact sur la fiabilité, la maintenance ne pouvant indéfiniment contenir le vieillissement naturel.

Ancienneté des composants majeurs :



Moteur, "muscle" de l'ascenseur, son fonctionnement est piloté par le système de commande.

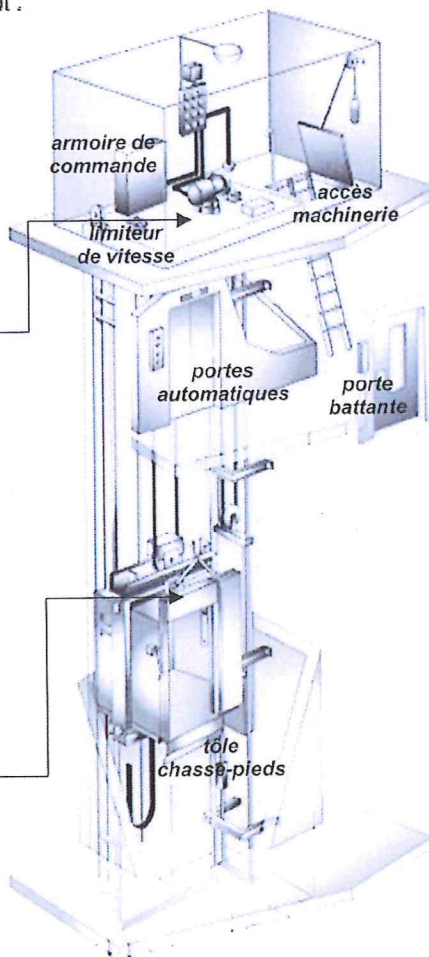


Cerveau de l'appareil, comprend l'armoire en machinerie, le système de sélection d'étages en gaine, le cablage électrique, gère les appels depuis les paliers et la cabine, pilote le groupe de traction et l'opérateur, etc...



Ensemble motorisé ouvrant/fermant les portes cabine (subit les contrecoups des chocs aux portes).

(1) selon trafic et type de bâtiment



Sécurité ▼

Mises en conformité imposées par la Loi U&H
Loi Urbanisme et Habitat du 3/7/2003, décret 9/9/2004

légende : non concerné
année limite pour faire les travaux : 20XX

- Machinerie**
- éclairage
 - protections électriques des coffrets 13
 - éléments d'accès machinerie
 - protection des poulies 13

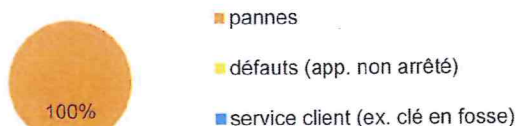
- Portes palières**
- serrures (verrouillage)
 - vitrage (largeur, épaisseur oculus)
 - protection des serrures contre actes de vandalisme : nécessité à apprécier par les propriétaires

- Gaine**
- éclairage, boîtiers inspection
 - fermeture totale/grillage
 - sécurités sur portillon de visite

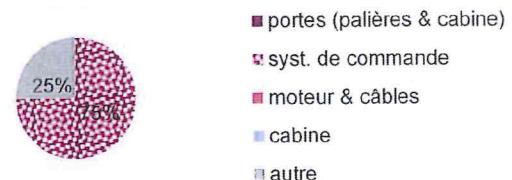
- Cabine**
- protection contre les chocs lors de la fermeture des portes 10
 - éclairage de secours
 - téléalarme 13
 - tôle chasse-pieds
 - parachute/limiteur de vitesse
 - précision d'arrêt /paliers < 20 mm 13
 - maîtrise du mouvement incontrôlé vers le haut 18

Analyse des Interventions depuis 36 mois

Nature des interventions



Composants concernés par les interventions



* si appareil non installé par KONE, ancienneté éventuellement estimée selon les données dont nous disposons.